



FDU-INKINGI
Forces Démocratiques Unifiées
United Democratic Forces



☐+44-7988-883-576 ☐

info@fdu-rwanda.com; <http://fdu-rwanda.com>

COMITE DIRECTEUR – STEERING COMMITTEE

“Pour un Etat de Droit, la Démocratie et l’Egalité de chances” ; “For the rule of law, democracy and equal opportunity”

LES FDU-INKINGI S’INSURGENT CONTRE LA DÉLATION ORCHESTRÉE PAR LE RÉGIME RWANDAIS EN BELGIQUE : LE CAS DE MR MARCEL SEBATWARE.

Ces derniers jours nous assistons à une recrudescence des campagnes et attaques virulentes, violentes et mensongères du régime totalitaire de Kigali contre les FDU-Inkingi et ses cadres. Le dernier cadre en date visé étant Mr Marcel Sebataware, actuel Commissaire aux relations extérieures. Cette campagne tente de faire passer notre parti politique pour « un groupe radical qui aurait des liens avec les mouvements armés se trouvant en République Démocratique du Congo et qui aurait en son sein des cadres ayant participé au génocide contre les Tutsi de 1994 ». Il s’agit d’une énième tentative de dévier le débat et de décrédibiliser l’un des principaux adversaires politiques au régime totalitaire du général Paul Kagame.

Les FDU-Inkingi constituent un parti d’opposition rwandaise qui a réussi à mobiliser à l’intérieur et à l’extérieur du pays. Notre parti connaît une montée en puissance depuis notre tentative de participer aux élections présidentielles de 2010. A cause surtout de l’oppression quotidienne dont la population est victime de la part de sa dictature, le régime craint que face à ce genre d’adversaire, et dans une compétition ouverte, il ne puisse pas faire le poids.

Les FDU-Inkingi invitent le peuple et le gouvernement belges à considérer les éléments factuels ci-dessous, afin de ne pas être détourné du vrai débat sur les crimes commis par le régime rwandais actuel contre sa population et ses voisins.

Le régime rwandais est responsable de violations graves des droits et libertés des Rwandais tant à l’intérieur qu’à l’extérieur du Rwanda.

- Human Right Watch vient de sortir un rapport sur les rafles et détentions illégales des enfants de rue, dans des centres dits de « transit » où ils subissent toute sorte d’abus dont la torture. Ces arrestations visent à débarrasser la ville de Kigali de ces enfants considérés par le régime comme de la saleté qui ternirait l’image d’une capitale propre pour un tourisme de luxe.
- Dans le même objectif, le mois dernier des dizaines de familles ont vu leurs maisons détruites par le régime. Elles se sont retrouvées sans abris du jour au lendemain.
- Les disparitions forcées, les exécutions sommaires sont monnaie courante. Rien qu’en ce mois de janvier 2020 le groupe d’observation « Rwandans Lives Matter » a recensé plus de 15 cas d’exécutions extra judiciaires.
- Le régime ne cesse d’opposer les Rwandais sur base de leur origine ethnique. Pour consolider l’exclusion et la perpétuer, le 13 novembre 2019, le général Kabarebe, véritable numéro 2 du régime, a réitéré l’idéologie de la clique au pouvoir appelant les jeunes Tutsi à haïr et combattre les jeunes Hutu particulièrement ceux qui sont réfugiés.

- Récemment en République Démocratique du Congo, grâce à un accord conclu avec le gouvernement congolais de Felix Tshisekedi, le régime rwandais a envoyé des troupes à l'Est du Congo. Ses troupes y pourchassent les réfugiés hutu qui ont [survécus aux massacres d'extermination](#) les ayant visées depuis 1996 et dont le régime rwandais est commanditaire et co-auteur à côté des groupes armés qu'il crée et entretient dans cette zone.
- D'après les informations issues des leaders communautaires de l'Est du Congo, ces mêmes troupes sont actuellement occupées à faire massacrer les Tutsi Congolais Banyamulenge « afin d'une part, de justifier une intervention plus ouverte en prétendant aller sauver les Tutsi et de les obliger à fuir vers le Rwanda d'autre part. Obliger les Tutsi congolais à s'installer au Rwanda permettrait au régime de pouvoir les enrôler à nouveau dans les groupes qu'il crée pour dominer cette très riche région du Kivu à l'Est du Congo ».
- L'année dernière, des enquêtes poussées conduites par des journalistes de renom, au Canada, en Australie et en Belgique ont permis de découvrir les [pratiques de surveillance de la diaspora](#), ainsi que [l'existence de cellules dormantes dans ces pays](#), capables d'éliminer les cibles désignées par le régime.

Les dossiers de justices, emprisonnements et assassinats sont des armes utilisées couramment contre les opposants au régime de Kigali.

- Les FDU-Inkingi déplorent à ce jour 6 cadres assassinés ou portés disparus : Syldio Dusabumuremyi, Eugène Ndereyimana, Anselme Mutuyimana, Boniface Twagirimana, Illuminée Iragena, Jean Damascène Habarugira.
 - Des emprisonnements arbitraires : En septembre 2017, neuf représentants de notre parti, au niveau national, ont été emprisonnés. Seuls 4 ont été libérés en ce mois de janvier 2020 après plus de 2 longues années dans les geôles de la dictature. Ils ont pris le courage de dénoncer ouvertement les traitements dégradants et humiliants qu'ils ont dû subir et que subit le reste des prisonniers.
 - De 2010 à 2018 Victoire Ingabire, alors présidente du parti a été injustement emprisonnée. A ce propos, [la Cour Africaine des droits de l'Homme et des Peuples a condamné l'État Rwandais](#) à dédommager Mme Ingabire Victoire.
 - En Novembre 2019, face, entre autres, aux conditions de manque de liberté de mouvement et de communication aisée avec les leaders du parti à l'extérieur du Rwanda, Madame Victoire Ingabire alors présidente des FDU-Inkingi a dû quitter les FDU-Inkingi et [créer un nouveau parti](#).
- Toutes ces manœuvres et harcèlements visent à affaiblir notre parti.

- Par ailleurs d'autres opposants ont par le passé subi le même sort. L'ex-président Pasteur Bizimungu s'est vu pousser à la démission et emprisonné pendant 15 ans. L'ancien ministre de l'intérieur [Seth Sendashonga a été assassiné au Kenya](#) pendant qu'il s'apprêtait à publier les massacres commis par les soldats du régime dont il avait été témoin. [André Kagwa Rwasereka](#) alors vice-président du Green Parti opposé au régime a été retrouvé décapité. Le président du parti PDP Imanzi, Déo Mushayidi, croupit aujourd'hui en prison.
- Dans les mêmes visées l'utilisation du génocide comme une arme contre les opposants et contre toute autre critique est monnaie courante. Même les non-rwandais en font les frais sur les média sociaux mais également à travers la justice. On se rappelle de l'affaire du prêtre belge, le Père [Guy Theunis](#), arrêté à Kigali et accusé de génocide. Le cas de l'avocat américain de madame Victoire Ingabire, Me [Peter Erlinder](#), arrêté à Kigali et accusé de négationnisme et de révisionnisme. Les deux furent libérés grâce à la pression de leurs pays d'origine. D'autres belges comme le professeur Filip Reyntjens et Peter Verlinden sont devenus des «persona non grata» parce qu'ils ne partagent pas le récit du FPR sur le génocide rwandais.

Nous apprenons qu'aujourd'hui le régime rwandais aurait déposé auprès de la justice belge, un dossier d'extradition contre un de nos membres. Monsieur Marcel Sebataware, commissaire aux relations extérieures de notre parti, serait accusé d'avoir participé au génocide contre les Tutsis de 1994, il y a 25 ans. Pourtant selon un communiqué rendu public par son avocat le 24/1/20, Monsieur Marcel Sebataware a été acquitté de ces faits par les tribunaux Gacaca le 17/09/2009. Sur la base de cet acquittement, les services d'Interpol ont supprimé le nom de Monsieur Marcel Sebataware de leurs listes rouges en 2011 avec notification à l'état initiateur.

Les FDU-Inkingi font confiance à la justice belge, et croient qu'elle fera bien attention aux manœuvres politiques du régime et ses tentatives d'utilisation du génocide pour déstabiliser ses opposants. Les FDU-Inkingi réitèrent leur confiance au commissaire Marcel Sebataware et sont prêtes, le cas échéant, à collaborer totalement avec la justice belge pour que la lumière soit faite rapidement sur cette affaire et pour que l'intéressé soit rapidement rétabli dans ses droits. Le FPR et le général Paul Kagame n'ont plus d'autorité morale pour accuser de crimes les rwandais qui contestent son pouvoir.

Les FDU-Inkingi attirent également l'attention des médias et de l'opinion publique belge quant au fait qu'il ne s'agit pas de faire le procès du génocide contre les Tutsi, qui est condamnable en tout point de vue, mais d'accusations graves contre une personne dont l'innocence a été actée par les tribunaux rwandais eux-mêmes. Dès lors l'exercice de lynchage médiatique et de condamnation à nouveau, auquel s'adonnent certains médias n'est pas digne d'un journalisme d'un état de droit.

[Le parti Les FDU-Inkingi réitère aussi sa demande](#) au régime de Kigali, d'ouvrir l'espace politique rwandais, [de dialoguer ouvertement avec toutes les forces vives du pays](#) pour trouver ensemble des solutions durables à la crise politique du pays, au lieu de vouloir utiliser à tout prix la force militaire et recourir à la diffamation.

Fait à Rouen, le 05 février 2020

Théophile MPOZEMBIZI

Commissaire FDU-INKINGI chargé de l'Information et de la Communication

infocominfo@fdu-rwanda.com ; info@fdu-rwanda.com